

MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

(texte présenté par Monsieur Dominique RIVIÈRE
et amendé sur proposition de Monsieur Ibrahim PATEL)

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DENIS
RÉUNI EN SÉANCE DU VENDREDI 7 MARS 1997**

DÉPLORE les violences et dégradations survenues au cours et après les manifestations liées à la question de la rémunération de la Fonction Publique ;

ASSURE les personnes et les professionnels de Saint-Denis, victimes des événements de cette nuit et de ce jour, de la solidarité municipale ;

S'ENGAGE à poursuivre la démarche de dialogue auprès de tous les acteurs concernés, pour que le calme revienne au plus vite ;

DEMANDE l'ouverture, dans les plus brefs délais, d'un dialogue entre l'Etat et les délégués des manifestants, avec le concours des Collectivités ;

SOUHAITE une réforme en profondeur de la société réunionnaise, afin de réduire les exclusions touchant principalement les jeunes, les chômeurs de longue durée et les mal logés ;

APPELLE tous les responsables politiques, économiques, associatifs, administratifs, toutes les familles et tous les citoyens de Saint-Denis à faire preuve de vigilance et de sens civique, et à se mobiliser pour éviter le renouvellement des actes de violence qui, en définitive, ne feront que nuire à notre Ville et à l'ensemble de sa population.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 13 MARS 1997

LE MAIRE
Michel TAMAYA

